

عن أبي علي الهمداني أنه خرج في سفينة فيها عقبة بن
عامر الجهني رضي الله عنه فحانت صلاة من الصلوات
فأمرناه أن يؤمنا وقلنا له : إنك أحقنا بذلك أنت
صاحب رسول الله صلى الله عليه وسلم
فأبى فقال : إني سمعت رسول الله صلى الله عليه وسلم
يقول : من أمّ الناس فأصاب فالصلاة له ولهم ومن
انتقص من ذلك شيئاً فعليه ولا عليهم



D'après Abou 'Ali Al Hamadani : Je suis parti
sur une embarcation sur laquelle il y avait
'Oqba Ibn 'Amir Al Jouhani (qu'Allah l'agrée).
Au moment d'une prière parmi les prières
nous lui avons dit de prier comme imam pour



nous et nous lui avons dit: Tu es certes celui d'entre nous qui est le plus en droit de cela, tu es le compagnon du Messenger d'Allah (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui). Mais il a refusé et a dit: J'ai certes entendu le Messenger d'Allah (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) dire: « Celui qui prie comme imam pour les gens et le fait correctement alors la prière est pour lui et pour eux. Par contre celui qui en néglige quelque chose alors c'est contre lui et pas contre eux (*) ».

(Rapporté par Ibn Maja dans ses Sounan n°983 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Ibn Maja)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Ibn Maja (Cheikh Albani)